

# Pour la psychanalyse à l'Université

Jean Laplanche

DANS RECHERCHES EN PSYCHANALYSE 2004/1 (N<sup>O</sup> 1), PAGES 9 À 13  
ÉDITIONS ASSOCIATION RECHERCHES EN PSYCHANALYSE

ISSN 1965-0213

ISBN 2847950303

DOI 10.3917/rep.001.0009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-recherches-en-psychanalyse-2004-1-page-9.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



#### Distribution électronique Cairn.info pour Association Recherches en psychanalyse.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Pour la psychanalyse à l'Université

Jean Laplanche

En octobre 1994, après dix-neuf années, la revue « Psychanalyse à l'Université » arrêta sa parution, non pas par une décision interne, mais du seul fait de notre éditeur. J'écrivais alors « cette expérience, nous sommes fiers de l'avoir maintenue sur dix-neuf années, soutenus par un lectorat limité mais fidèle, et organisés en un Comité de lecture dont les choix furent toujours marqués par la rigueur dans l'appréciation du sérieux, de la novation et – ce qui n'est pas la moindre vertu – de la lisibilité du style et de la pensée. Toutes qualités qui ressortissent prioritairement – sans exclusive aucune – à ce qu'on nomme tout simplement l'esprit universitaire. Nous réclamant de l'exemple freudien, nous avons toujours su que « académique » et « universitaire » restaient des termes foncièrement opposés, que seule une plume trempée dans la malignité et l'envie se plaît à confondre ».

Dans une courte page, j'annonçais même à cette « fin » une « suite », et fait notable, sous le titre prévu de « La Recherche psychanalytique ».

Il aura fallu dix ans pour qu'un tel projet renaisse, sur les lieux mêmes de Paris VII. Le titre de l'ancienne revue, lui-même, sonnait comme un défi, en tout cas comme l'affirmation que la Psychanalyse, à l'Université, devait regagner et maintenir la place qui lui revient, comme discipline à part entière. L'histoire de la Revue, fut ponctuée, en parallèle, par la présence et l'aventure de la Psychanalyse à Paris VII. Aventures de l'UER des Sciences Humaines Cliniques, créée dans l'élan de 1968 et l'émancipation (sans cesse à reconquérir) d'une psychologie clinique inspirée par la Psychanalyse, par rapport à une psychologie qu'on disait alors « expérimentale » (seule l'épithète a changé). Aventures d'un « laboratoire de Psychanalyse », créé d'emblée, et prétendant non pas fédérer, mais féconder grâce à la confrontation passionnée mais sereine des points de vue. Aventures enfin d'un doctorat de Psychanalyse qui fut attaqué

violemment et parfois avec mauvaise foi par ceux qui croyaient y voir une « institution » menaçant la leur, mais qui a survécu contre vents et marées. Au-delà, précisément, des avatars institutionnels, des problématiques majeures et actuellement toujours présentes entraînent en jeu. Je n'en citerai que quelques unes, qui firent l'objet de bien des débats.

1°) La psychanalyse est-elle une discipline scientifique ? Une branche du savoir ? Ou pour dire les choses de façon un peu moins abrupte : est-elle susceptible de discussion, de réfutation au même titre que d'autres disciplines universitaires ? Il est vrai que la question peut désormais paraître démodée à plus d'un, dans la mesure ou la mode « post-moderniste » irait jusqu'à refuser le titre de « savoir » à des disciplines d'apparence autrement plus rigoureuses. Dans la mesure où on est allé jusqu'à se moquer du « rationnellement correct », comment la réduction – si fréquente – de la psychanalyse à un schéma narratif parmi d'autres échapperait-elle à la vague herméneutique, qui elle-même n'est pas si éloignée du « everything goes » cher à Feyerabend ?

Personnellement, j'ai toujours maintenu que la présence de la psychanalyse à l'Université était un gage parmi d'autres de la confrontation rigoureuse des positions, de l'argumentation, de la prise de position éclairée, voire de la réfutation.

Tout cela ne va pas sans difficultés, dont l'une, majeure, est la relation de la psychanalyse avec la psychologie. Problème théorique s'il en est – celui dit de « l'unité de la psychologie » (Lagache) – mais qui bien souvent a été résolu sur des bases simplement pragmatiques : l'inclusion de la Psychanalyse dans des départements universitaires intitulés Psychologie.

Expliquer en détails pourquoi la psychanalyse, même sous le nom de « Psychologie de l'inconscient », ne saurait être considérée comme une branche de la Psychologie, dépasserait cette courte introduction. Je donnerai seulement le ressort de l'argument : par une sorte de renversement « en doigt de gant », c'est la Psychanalyse – ou plus exactement ce qui en fait le cœur, la sexualité élargie – qui réinvestit l'ensemble des processus psychiques, ou psychologiques. Ce qu'on a nommé « pansexualisme » de Freud (le fait que la sexualité se retrouve *partout*, même si elle n'est *pas tout*) correspond à un « panpsychanalytisme » légitime : les processus primaires, inconscients, sexuels, œuvrent en sous-main dans la psychologie, de sorte que le soi-disant « incluant » (la psychologie) est envahi, chez l'être humain, par ce qu'il prétend inclure. C'est là aussi le ressort et la légitimation même de l'entreprise de la cure psychanalytique.

Une autre façon de « relativiser » la psychanalyse se retrouverait dans les intitulés qui l'accotent à la « psychopathologie ». On mêle ainsi allégrement ce qui est un mode d'approche spécifique (voire une « doctrine », disait Freud) et un champ d'exploration parmi d'autres. Artifice bénin pour une édulcoration. Déjà la première publication du temps de Freud, (le *Jahrbuch*, revue à parution annuelle), s'était appelée, par une concession faite à Jung « Jahrbuch de recherches en psychanalyse et en psychopathologie ». Dès que Freud reprend

la revue en mains, après la séparation d'avec Jung, il revient à un « Jahrbuch de psychanalyse ».

2°) Plus insidieuse encore est la question de savoir si les recherches à l'Université, les doctorats mais aussi les enseignements séminaires etc. peuvent porter sur des thèmes cliniques. L'objection, fort simpliste, c'est que l'Université n'étant pas un lieu de clinique, devrait se cantonner à des recherches « théoriques », « appliquées » etc. À cette aune, en quel endroit du monde la réflexion et la recherche sur la pratique s'effectuent-elles aux lieux mêmes de la pratique ? Sociétés ou groupes d'analystes sont-ils, en tant que tels, des lieux de pratique ? Et pourtant les cas cliniques y sont largement exposés, commentés, discutés ! On peut aussi se demander si l'idée même d'un lieu qui conjouindrait étroitement recherche et pratique (il en existe de rares, comme la Tavistock Clinic) n'impliquerait pas que la pratique se réoriente vers quelque forme d'expérimentation, bien opposée à l'esprit de la méthode psychanalytique. La recherche psychanalytique est et restera toujours à distance de l'expérience clinique qui lui est rapportée, et c'est bien ainsi. Sur ce point comme sur d'autres la recherche à l'Université, n'a aucune restriction ni infériorité à accepter. De toute façon, le(s) lieu(x) où se pratiquent les cures ne seront jamais ceux où l'on réfléchit sur les cures, et la clinique en général.

Toute réflexion analytique valable comporte, dans des combinaisons variables, la référence à quatre coordonnées indispensables : théorique, clinique, hors-la-cure et historique. Point n'est besoin d'installer un divan ou une consultation à l'Université pour que l'observation et l'expérience y soient présentes de plein droit.

3°) Une telle objection se redouble parfois d'une autre, qui d'une certaine façon remonte aux premiers temps de l'analyse, sinon à Freud même. Peut-on enseigner – et surtout discuter, élaborer en commun avec des participants qui ne sont pas « en analyse » ? Une objection que j'ai tenté de relativiser, voire de réfuter dès l'ouverture de mes séminaires, notamment dans celle du 14 décembre 1971 (In *Problématiques I*, p. 153 sq). J'y développais l'argument suivant : « ...Nous postulons nécessairement qu'il y a virtuellement une communication possible entre nous parce que, virtuellement, il y a communication possible de soi-même avec soi-même, c'est-à-dire avec son propre inconscient ».

Un argument qui ne s'appuyait pas principalement sur l'extension sociale de l'analyse, mais « sur certaines structures temporelles du rapport de soi à soi, catégories temporelles justement mises à jour par le freudisme. J'en énumère quelques unes : « répétition », « déjà là », « après coup » ; surtout cette dernière catégorie de « l'après coup » qui fonde la possibilité même de la cure, puisque quelque chose peut être remanié, prendre sens après coup, réexister, prendre vérité autrement. Mais si un après coup de la cure est possible, ce qui la fonde c'est qu'il y a d'autres après coup qui sont déjà là dans l'existence de tout un chacun. En ce sens limité mais bien précis, et sans démagogie, vous êtes tous « ayant été » et « devant être » en analyse. »

J'ajoutais non sans malice : « Peut-être la seule catégorie que j'excluais, c'est le fait *d'y être* actuellement »... « Quant au fait d'y être, d'aller un certain nombre de fois par semaine s'allonger sur un divan, je dirai que l'exigence freudienne d'être en analyse pour entendre quoi que ce soit d'un discours sur l'analyse, si on la prend comme stipulation concrète, se retourne directement contre elle-même et contre l'analyse. L'exigence d'être en analyse surgit de tous côtés : pour occuper un poste dans un dispensaire, pour faire des psychothérapies, pour assister à un séminaire fermé, pourquoi pas pour assister à ce cours ? Êtes-vous en analyse ? Êtes-vous sur une « liste d'attente », ce qui vaut déjà presque comme étant en analyse ? Chez qui ? Est-ce une « didactique » ou non ? »

Ici montrait le nez un autre problème : derrière l'énigme d'« être en analyse » pour pouvoir en entendre parler et en discuter se montrait sous un autre jour l'exigence d'avoir à faire une « didactique » sur un divan reconnu. Bref entre l'enseignement, la recherche, la psychanalyse personnelle et... l'endoctrinement, le courant d'air ne cesse de circuler. La multiplication des Sociétés, Associations, Écoles, n'y a rien changé : elle répond seulement à ma multiplication des allégeances. À celle-ci l'*universalité et la liberté de pensée* de l'Université constituent un certain antidote, même s'il n'est pas infaillible.

4°) La péripétie suivante – mais où se jouaient les mêmes enjeux et avec les mêmes acteurs – fut la création d'un « Doctorat de Psychanalyse ». On s'en est vivement offusqué, en prétendant que l'Université entendait délivrer un diplôme de pratique de la psychanalyse. Or, ces critiques émanaient précisément du bord (de tous les bords. IPA ou lacanien) où l'on estimait que la pièce majeure de la formation – l'analyse personnelle – doit être institutionnellement encadrée, de son engagement à son parcours et à sa reconnaissance par des institutions qui, pour ne pas être officielles, n'en sont que plus insidieusement assujettissantes. Questions anciennes mais qui retrouvent une nouveauté avec des débats récents, où elles viennent s'engrener.

Pour terminer d'un mot : la recherche psychanalytique à l'Université, loin de constituer une sorte d'enclave institutionnelle et officielle, est en mesure d'apporter une double garantie : la rigueur et la hardiesse du débat et la reconnaissance d'un champ épistémologique indépendant et de plein droit. Cela tout en constituant, par une sorte de paradoxe, un gage de l'extraterritorialité de la pratique analytique par rapport à *toute* institution.

Jean LAPLANCHE  
*Professeur Émérite*  
*Cofondateur de l'UFR Sciences Humaines cliniques*  
*Fondateur du Laboratoire de Psychanalyse à l'Université Paris 7*  
 55 rue de Varenne  
 75007 Paris

**Jean Laplanche** – *Pour la psychanalyse à l'Université*

**Résumé:** Rappel du parcours de la revue « Psychanalyse à l'Université » significatif de l'aventure de la Psychanalyse dans l'Université.

Enjeux d'un champ scientifique autonome et reconnu comme tel où la pensée psychanalytique soit transmise, élaborée et débattue indépendamment de toute institution publique ou privée, qui voudrait en garder ou en annexer le monopole.

**Mots-clés:** Psychanalyse – Université – Institutions – Débat scientifique.

**Jean Laplanche** – *Psychoanalysis in Universities*

**Summary:** This article retraces the evolution of the French review 'Psychanalyse à l'Université' which echoes the peregrinations of Psychoanalysis within Higher Education over the years.

The article then goes on to underline the significance of creating an independent scientific structure that is recognised as such, in which psychoanalytical theories can be transmitted, elaborated and debated upon independently of any other public or private institution whose aim it might be to annex or gain a monopoly over them.

**Key-words:** Psychoanalysis – University – Institutions – Scientific debate.